

14.05.2007 - 11:50 Uhr

ASIN - "Litige fiscal" avec l'UE: le Conseil fédéral doit préparer des mesures de défense

Berne (ots) -

ASIN : il n'y a définitivement rien à négocier

L'UE ayant transféré ce qu'on appelle le "litige fiscal" du plan juridique au plan politique et souhaitant définitivement contraindre la Suisse à négocier sur ce thème, l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) lance un appel au Conseil fédéral de ne céder en aucun cas et sous aucun prétexte à la pression de Bruxelles. L'ASIN n'accepte aucune restriction de la souveraineté fiscale suisse. Les solutions dites "créatives" que revendiquent certains milieux de notre pays ne veulent en définitive dire rien d'autre que de s'incliner devant les baillis fiscaux de Bruxelles.

Le Conseil fédéral doit signifier sans ambiguïtés à l'Union européenne que notre pays est également souverain en matière fiscale et ne négociera définitivement pas sur ce thème. Il doit également faire comprendre clairement à Bruxelles qu'il protège la souveraineté fiscale des cantons.

Le Conseil fédéral doit par ailleurs mettre au point une stratégie de défense convaincante face aux tentatives de pression arrogantes, déployées par l'UE. Il doit examiner en détail et préparer des mesures pour les combattre, notamment l'arrêt des versements en provenance de l'imposition de l'épargne et des négociations relatives aux versements de cohésion à la Roumanie et à la Bulgarie et il doit envisager des restrictions au niveau du trafic de transit.

Contact:

Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)
Thunstrasse 113, case postale 669, 3000 Berne 31
Tél.: +41/31/356'27'27
Fax: +41/31/356'27'28
Internet: <http://www.asin.ch>
E-mail: asin@asin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007283/100532857> abgerufen werden.